

Règlement La Cyclade 2026

Présentation générale

La Cyclade est une balade à vélo sur le territoire de l'Estuaire de la Seine, dont le principe est de se dérouler sur un parcours différent à chaque édition. La balade est ponctuée d'étapes. Un village départ et arrivée constitue le point d'accueil des participants qui partent par vague. La balade est clôturée par un pique nique, avec musique. L'ambiance se veut conviviale et champêtre, appuyée sur des prestations qualitatives et généreuses. Ce rendez-vous estuarien s'adresse aux locaux, aux normands, plus largement aux passionnés de nature, de vélo et de convivialité du Grand Ouest et d'Île de France. L'événement est porté par l'association LM&CO Événements, association loi 1901 reconnue d'intérêt général. L'association s'appuie sur l'agence DBCOM pour le développement et la production de l'événement, et sur des partenaires dont le principal est le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine. Pour la 1ère édition, La Cyclade a lieu sur le territoire de la Communauté de communes Le Havre Seine Métropole. Le lieu de rdv et de stationnement est le parc de rouelles au Havre (guinguette).

Inscriptions particuliers

Les inscriptions et paiements se font uniquement en ligne sur le site www.lacyclade-estuaire.fr avec paiement en CB. 2 types d'inscriptions sont proposés. 1. L'inscription adulte (18 ans et plus) : elle comprend la participation à la balade vélo,, les cadeaux participants, un road book, tout autre cadeau offert par les partenaires), le parcours balisé,. – 22€/personne (+ de 12 ans) / 11€/ personne - de 12 ans. L'inscription enfant non autonome en vélo est gratuite. Les participations de mineurs doivent être faites et encadrées par une personne majeure responsable du mineur. Inscriptions entreprises Il est possible d'inscrire des participants via une entreprise ou une association en créant un compte entreprise. Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site www.lacyclade-estuaire.fr avec paiement en CB ou par virement, qui doit être fait sous 7 jours pour finaliser les inscriptions. Clôture des inscriptions Les inscriptions seront clôturées dès que les 1500 inscrits seront atteints et/ou au plus tard le Jeudi 17 Septembre 2026. Annulation d'une ou plusieurs inscriptions Toute inscription est définitive, aucun remboursement ne pourra être effectué. La personne inscrite peut toutefois échanger sa place par ses propres moyens.

Chiens

Les chiens ne sont pas autorisés sur l'événement.

Conditions d'annulation

Annulation du fait du participant

En cas d'annulation de la participation du fait du participant, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

Le participant a toutefois la possibilité de céder gratuitement sa place à une autre personne, sans avoir à obtenir l'accord préalable de l'organisation. Il lui appartient de transmettre à

cette personne l'ensemble des informations relatives à l'événement et de s'assurer qu'elle accepte les conditions du présent règlement.

Annulation du fait de l'organisation

En cas d'annulation de l'événement pour une cause indépendante de la volonté de l'organisation, notamment en cas de force majeure, de conditions météorologiques rendant l'événement dangereux ou de décision administrative, aucun remboursement ne pourra être exigé par les participants.

En cas d'annulation de l'événement du fait de l'organisation, les participants seront intégralement remboursés du montant de leur inscription. Le remboursement sera effectué sur la carte bancaire utilisée lors du paiement.

**La force majeure est un événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux parties (exemple : conditions météorologiques dangereuses), y compris toutes grèves externes rendant impossible le déroulement de l'événement en toute sécurité.*

Circulation et responsabilité des participants

Les parcours de La Cyclade se déroulent sur des voies ouvertes à la circulation. Les participants doivent, à ce titre, respecter strictement le Code de la route ainsi que l'ensemble des règles de circulation et de sécurité applicables aux cyclistes.

Chaque participant est responsable de son comportement et de ses actes tout au long du parcours. Il lui appartient notamment d'adopter une conduite prudente et respectueuse des autres participants, des automobilistes, des piétons et de l'ensemble des usagers de la route.

Chaque participant est également responsable de son vélo et de son matériel pendant toute la durée de l'événement. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de dégradation, de perte ou de vol du vélo ou des effets personnels du participant.

Le participant est responsable de vérifier, avant le départ, que son vélo est en bon état de fonctionnement et adapté au parcours.

Le port du casque est fortement recommandé pendant toute la durée de l'événement.

Programme de la journée du dimanche 20 septembre 2026

7h30 - Départ du 90 kms par vagues

8h30 - Départ du 47 kms par vagues

9h30 - Départ du 17 kms par vagues

11h30 - Premières arrivées / démarrage du pique nique

13h00 - Dernières arrivées

18h00 - Fin de la manifestation

Tenue

Nous recommandons aux participants de porter une tenue sportive adaptée. Toutes les tenues de groupe et déguisements sont les bienvenus. Le port du foulard qui vous sera remis au départ sera impératif pour évoluer sur les parcours et bénéficier des différentes prestations proposées.

Sécurité et secours

Le village départ/arrivée sera encadré par des agents de sécurité. L'ensemble des parcours seront encadrés par une équipe complète de secouristes, équipés pour ce type d'événement (camions, stands et équipe mobile à vélo).

Retrait des kits participants

Chaque participant se verra remettre au village départ :

- Un foulard
- Un sticker
- Le road book des parcours

Engagement solidaire

L'association organisatrice, LM&CO Événements, appuyée de l'engagement des partenaires, a conçu La Cyclade dans une dynamique solidaire et engagée sur les volets mobilité, nature et alimentation. Dans ce cadre, l'association désignera un ou plusieurs projets à soutenir et versera un don à l'issue de l'événement.

Autorisations

Les participants autorisent expressément les organisateurs, ainsi que les ayant droit tels que partenaires et média, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles elles pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la balade, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Les participants assurent les organisateurs de l'événement qu'ils s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve. En procédant à leur inscription, ils déclarent être majeures. Dans le cas où elles inscrivent un mineur ils certifient avoir l'autorité légale de procéder à cette inscription. Dans le cas où ils inscrivent un tiers, ils déclarent avoir reçu l'accord préalable de celui-ci et déclarent que ce tiers a lui aussi pris connaissance et accepte le règlement de l'épreuve.

Assurances

L'événement est encadré par un contrat d'assurance « Responsabilité Civile Organisateur » spécifique à la journée, contracté par l'association LM&CO Événements auprès de GAN Assurances.

Décharge de responsabilité

Les participants peuvent être amenés à déguster des boissons alcoolisées lors des étapes : ils sont pleinement garants de la maîtrise de leur consommation et ne pourraient tenir l'organisation pour responsable en cas de sur-consommation et d'incident lié à celle-ci.

Le parcours sera indiqué dans le road book remis au départ mais également fléché et ponctué de bénévoles. Les points clés le nécessitant seront sécurisés. Toutefois, chaque participant est responsable de sa sécurité individuelle sur la voie publique. Les participants s'engagent à accéder aux étapes via les accès matérialisés et à circuler uniquement dans les zones dédiées aux étapes. Plus largement, les participants s'engagent à respecter les lieux traversés tout au long du parcours ou occupés lors des étapes.

Entité organisatrice

La Cyclade est un événement déposé et organisé par l'association LM&CO Événements dont le siège se situe au 1D Rue d'Estouteville, 76930 Octeville-sur-Mer. L'exploitation est faite chez DBCOM, 23 rue Georges Heuillard 76600 Le Havre.